

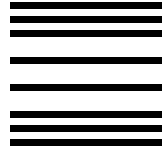
Nous luttons pour vous, afin de vous garantir des conditions de travail humaines, de faire progresser vos droits dans l'entreprise et d'obtenir une répartition plus juste des salaires.

Nous luttons pour vous contre les réductions de salaires, les licenciements et les injustices sociales.

VPOD Luftverkehr  
 Sekretariat  
 Lindenstrasse 11  
 8152 Glattbrugg  
 Téléphon 044 810 69 87  
 Fax 044 810 69 73  
[vpod.luftverkehr@bluewin.ch](mailto:vpod.luftverkehr@bluewin.ch)



**Le syndicat du transport aérien**



Nicht frankieren  
 Ne pas affranchir  
 Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta  
 Envoi commercial-réponse



VPOD Luftverkehr  
 Lindenstrasse 11  
 8152 Glattbrugg

## Bienvenue au VPOD Luftverkehr.

Avec quelque **2000 adhérents**, nous représentons le groupement de salariés du personnel au sol le plus important du transport aérien suisse.

> Nous avons signé des conventions collectives avec **SWISS, SR Technics, Swissport, SBS, Gate Gourmet, Cargologic, Avireal et ISS Aviation.**

> Nous représentons également les intérêts de nos adhérents qui travaillent chez **Unique, Jet Aviation, LSG Sky Chefs, British Airways, Restorama, Lufthansa, Nuance, El Al, etc.**

> Sur le plan international, nous sommes affiliés à l'ITF (International Transport Workers Federation). L'ITF comprend 130 syndicats du transport aérien, soit plus de 500'000 adhérents dans plus de 60 pays. Sur le plan international, nous travaillons également en étroite collaboration avec des groupements étrangers comme par exemple les syndicats de la Lufthansa.

> Nous sommes une section du syndicat VPOD (groupement du personnel des services publics). Le VPOD compte plus de 38'000 adhérents et fait partie de la puissante USS (Union Syndicale Suisse), elle-même constituée de 380'000 membres.

## En devenant membre de VPOD Luftverkehr, vous bénéficiez des avantages suivants:

> des conseils gratuits – uniquement pour les adhérents – en cas de difficultés à votre poste de travail ou de questions sur les assurances, les tableaux de service, etc.

> vous jouissez d'une **protection juridique** totale en cas de litiges liés au travail, au trajet entre votre domicile et votre lieu de travail et aux assurances sociales.

> des **renseignements juridiques** vous sont dispensés gracieusement en ce qui concerne vos affaires privées, par exemple en matière de droit locatif, de législation fiscale, de droit des transports, de législation des successions ou de droit du divorce.

> Pour une prime annuelle de **79,20 CHF** (tarif 2005) au lieu du tarif normal de 300,- CHF, vous bénéficiez de **l'assurance multi-défense et recours du VPOD**. De cette façon, vous êtes assuré ainsi que votre partenaire pour les prestations suivantes: défense et recours pour les affaires privées, défense et recours pour les questions de transport, prestations pour les victimes d'agressions violentes.

> Vous ne déboursez pas un centime pour obtenir **des conseils fiscaux** ni pour **remplir votre déclaration d'impôts.**

> La contribution aux **frais d'exécution** vous est remboursée.

> Vous pouvez acquérir chaque année des **chèques REKA** d'une valeur de 1'000 CHF **avec 10% de remise.**

> Vous percevez chaque année une **contribution de 100 CHF** maximum sous forme de livres relatifs à des sujets syndicaux et au droit du travail.

> **Les sessions de formation et de formation continue du VPOD**

sont gratuites pour vous. Notre secrétariat se tient à votre disposition pour vous informer sur notre programme de formation très varié, rapporté aux différents métiers, et sur les formations syndicales du VPOD. N'oubliez pas: dans les entreprises régies par une convention collective générale, vous avez droit à un congé de formation rémunéré pour suivre les sessions de formation continue du syndicat.

> Le **journal du VPOD** et les infor-

mations spécifiques du VPOD Luftverkehr vous parviennent gratuitement.

> Les portes de notre secrétariat professionnel au Lindenstrasse 11 à Glattbrugg (à proximité de l'aéroport de Zurich) vous sont toujours ouvertes. Vous bénéficiez de nos conseils et de notre action aussi bien pour vos problèmes professionnels que personnels.

## Tous ces avantages devraient vous convaincre d'adhérer au VPOD.

Les cotisations des adhérents sont établies suivant le principe de la solidarité et sont échelonnées en fonction du revenu.

## **Cotisations des adhérents bénéficiant d'une convention collective générale après déduction de la contribution aux frais d'exécution**

Salaire annuel	Cotisation mensuelle
Jusqu'à 30'000 CHF	5.- CHF
30'001 - 43'000 CHF	12.- CHF
43'001 - 60'000 CHF	18.- CHF
60'001 - 95'000 CHF	25.- CHF

(Chiffres 2005)

## **Cotisations des adhérents ne bénéficiant pas d'une convention collective générale**

Salaire annuel	Cotisation mensuelle
Jusqu'à 14'000 CHF	10.- CHF
14'001 - 21'000 CHF	13.- CHF
21'001 - 30'000 CHF	17.- CHF
30'001 - 43'000 CHF	24.- CHF
43'001 - 60'000 CHF	30.- CHF
60'001 - 80'000 CHF	37.- CHF
80'001 - 95'000 CHF	40.- CHF
95'001 - 115'000 CHF	45.- CHF
Plus de 115'000 CHF	54.- CHF

(Chiffres 2005)

## **Votre récompense si vous parvenez de nouveaux adhérents:**

> vous percevez une prime de 100 CHF pour chaque nouvel adhérent parrainé.

## Oui, le VPOD Luftverkehr apporte un service de qualité. Je souhaite adhérer.

Nom/Prénom \_\_\_\_\_

Rue/N° \_\_\_\_\_

NPA/Localité \_\_\_\_\_

Employeur \_\_\_\_\_

Département, éventuellement références du département \_\_\_\_\_

Profession/Activité \_\_\_\_\_

Adhésion au VPOD le \_\_\_\_\_

Langue maternelle \_\_\_\_\_

Nationalité \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Numéro d'AVS \_\_\_\_\_

Salaire brut annuel \_\_\_\_\_

Mode de versement de la cotisation  trimestriel  semestriel  annuel

Journal du VPOD en  allemand  français  italien

L'adhésion au VPOD m'a été recommandée par (prénom/nom) \_\_\_\_\_

## **Déclaration d'adhésion**

Par la présente, le/la signataire déclare adhérer au groupement suisse du personnel des services publics, il/elle s'engage à respecter les statuts, reconnaît son obligation de verser la cotisation en vertu des statuts et a pris connaissance de l'échelle de revenus en vigueur pour la cotisation du groupement et de la section.

Date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_